

TABLEAU XII.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

TABEL XII

MINISTERIE VAN OORLOG

TABLEAU XII. — MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	DÉPENSES DE UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses provoquées par la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
CHAPITRE PREMIER.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	a) Traitement du Ministre	21,000 »	»
	b) Frais de représentation	9,000 »	»
2	Traitements et indemnités du personnel civil	635,000 »	409,000 »
2bis	Subvention de vie chère au personnel civil	»	515 000 »
3	Indemnités aux sous-officiers et soldats détachés au Ministère de la Guerre	11,000 »	264 000 »
4	Matériel	120,000 »	270 000 »
5	Bibliothèque du Ministère de la Guerre; travaux d'impressions des règlements et instructions militaires; service photographique; service topographique; Institut cartographique	260,400 »	1,484 600 »
TOTAL DU CHAPITRE I fr.		1,036,400 »	2,942,600 »
CHAPITRE II.			
TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS DES OFFICIERS; SOLDE ET ACCESSOIRES DES TROUPES.			
6	Traitements et indemnités des officiers; solde et accessoires des troupes	50,064,983 »	469,712,416 »
CHAPITRE III.			
HÔPITAUX ET PHARMACIES MILITAIRES..			
7	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux; service pharmaceutique.	2,148,550 »	36,351,450 »
8	Frais d'internement en pays neutre des prisonniers de guerre belges	»	315.000 »
TOTAL DU CHAPITRE III fr.		2,148,550 »	36,666,450 »

TABEL XII. — MINISTERIE VAN OORLOG.

1919. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. (Ces dépenses incombent, pour leur totalité, au compte de la guerre.) — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN. (Deze uitgaven komen, voor het totaal, voor rekening van den oorlog.)	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
Total des crédits. — Totaal der credieten.			
		EERSTE HOOFDSTUK.	
		MIDDENBEHEER.	
21,000 »	»	a) Jaarwedde van den Minister	1
9,000 »	»	b) Kosten van vertoon	1
1,044,000 »	800,000 »	Jaarwedden en vergoedingen van het burgerlijk personeel	2
515,000 »	120,000 »	Duurtetoeslag aan het burgerlijk personeel	2bis
275,000 »	»	Vergoedingen aan de onderofficieren en soldaten werkzaam bij het Departement van Oorlog.	3
390,000 »	110,000 »	Materieel	4
1,745,000 »	1,291,500 »	Bibliotheek van het Departement van Oorlog; werken van het drukken der militaire reglementen en onderrichtingen; photographische dienst; topographische dienst; Landkaartinstituut	5
3,999,000 »	2,321,500 »	TOTAAL VAN HOOFDSTUK I	
		HOOFDSTUK II.	
		JAARWEDDEN EN VERGOEDINGEN DER OFFICIEREN; SOLDIJ EN BIJGELDEN DER TROEPEN.	
519,777,401 »	70,207,426 »	Jaarwedden en vergoedingen der officieren; soldij en bijgelden der troepen	6
		HOOFDSTUK III.	
		MILITAIRE HOSPITALEN EN APOTHEKEN.	
38,500,000 »	1,500,000 »	Voeding en kleeding der zieken; onderhoud der hospitalen; apotheekdienst	7
315,000 »	2,685,000 »	Kosten van interneering in onzijdig land der Belgische krijgsgevangenen	8
38,815,000 »	4,185,000 »	TOTAAL VAN HOOFDSTUK III.	

TABLEAU XII. — MINISTÈRE DE LA GUERRE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	DÉPENSES DE UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses provoquées par la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
CHAPITRE IV.			
ACADÉMIE MILITAIRE.			
9	Personnel de l'École militaire	216,340 »	»
10	Personnel de l'École de guerre	29,070 »	21 830 »
11	Dépenses d'administration de l'École militaire	100,000 »	»
12	Dépenses d'administration de l'École de guerre.	7,550 »	24,950 »
TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.		352 960 »	46.780 »
CHAPITRE V.			
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL D'ARTILLERIE.			
13	Traitements et indemnités du personnel civil des établissements d'artillerie. (<i>Pour mémoire.</i>)	»	»
14	Armement de l'armée — Établissements d'artillerie. — Harnachement des troupes de toutes armes	5,623,820 »	160,442,516 »
CHAPITRE VI			
MATÉRIEL DU GÉNIE ET SERVICES TECHNIQUES DU GÉNIE.			
15	Matériel du génie et services techniques du génie	3 320 000 »	26,076,000 »
CHAPITRE VII.			
NOURRITURE DES TROUPES, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.			
16	Nourriture des troupes. — Fourrages	18,440 000 »	207,373 363 »
17	Service du couchage.	1,000,000 »	16,140,030 »
18	Habillement des troupes	7 000,000 »	167,220,500 »
19	Transports, charbons, essences	1,430,000 »	57,570,000 »
20	Achat de chevaux pour l'entretien des effectifs de l'armée.	1,303,650 »	3,988,350 »
TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . fr.		29,173,650 »	452,292 243 »

TABEL XII. — MINISTERIE VAN OORLOG (VERVOLG).

1919. 1919.		OÉPENSES ARRIÈRÉES. (Ces dépenses incombent, pour leur totalité, au compte de la guerre.) — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN. (Deze uitgaven komen, voor het totaal, voor rekening van den oorlog.)	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
Total des crédits. — Totaal der credieten.				
			HOOFDSTUK IV.	
			MILITAIRE ACADEMIE	
216,340 »	40,000 »	Personeel der Militaire School	9	
50,900 »	10,000 »	Personeel der Krijgsschool	10	
100 000 »	5,000 »	Uitgaven voor het beheer der Militaire School	11	
32,500 »	1,000 »	Uitgaven voor het beheer der Krijgsschool	12	
399,740 »	56,000 »	TOTAAL VAN HOOFDSTUK IV.		
			HOOFDSTUK V.	
			INRICHTINGEN EN MATERIEEL DER ARTILLERIE.	
»	»	Jaarwedden en vergoedingen van het burgerlijk personeel van de artillerie inrichtingen. (Voor memorie.)	13	
166 066,336 »	110,600,000 »	Wapening van het leger. — Artillerieinrichtingen. — Paardengedtuig der troepen van alle wapens.	14	
			HOOFDSTUK VI.	
			MATERIEEL DER GENIE EN TECHNISCHE DIENSTEN DER GENIE.	
29,396,000 »	42,298,000 »	Materieel der genie en technische diensten der genie	15	
			HOOFDSTUK VII.	
			VOEDING DER TROEPEN, VOEDER EN ANDERE VERSTREKKINGEN.	
225,813,363 »	47,000,000 »	Voeding der troepen. — Voeder	16	
17,140,030 »	3,250,000 »	Slapingsdienst	17	
174,220,300 »	5,000,000 »	Kleeding der troepen	18	
59,000,000 »	140,800,000 »	Vervoer, kolen, benzine	19	
5,292,000 »	»	Aankoop van paarden voor het op peil houden der legereffectieven	20	
481,465,893 »	466,050,000 »	TOTAAL VAN HOOFDSTUK VII.		

TABLEAU XII. — MINISTÈRE DE LA GUERRE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	DÉPENSES DE — UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses provoquées par la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
CHAPITRE VIII			
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.			
21	Traitements divers et honoraires.	217,090 »	214,905 »
22	Indemnités de déplacement et frais de représentation et de missions	539,000 »	91,000 »
	TOTAL DU CHAPITRE VIII fr.	776,090 »	305,905 »
CHAPITRE IX.			
PENSIONS ET SECOURS.			
23	Pensions et secours	548,000 »	11,188,000 »
CHAPITRE X.			
DÉPENSES DIVERSES ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
24	Dépenses relatives à l'entretien des prisonniers de guerre.	»	25,453,000 »
24 bis	Dépenses relatives à l'entretien des prisonniers de guerre russes libérés	»	2,325,800 »
25	Dépenses diverses et dépenses imprévues	225,000 »	6,717,824 »
26	Réquisitions de véhicules automobiles	»	20,000 »
27	Réquisitions diverses et dégâts	»	1,000,000 »
28	Dépenses des Commissions provinciales et récupération	»	15,500,000 »
	TOTAL DU CHAPITRE X. . . . fr	225,000 »	51,016,624 »

TABEL XII. — MINISTERIE VAN OORLOG (VERVOLG).

1919. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. (Ces dépenses incombent, pour leur totalité, au compte de la guerre.) — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN. (Deze uitgaven komen, voor het totaal, voor rekening van den oorlog.)	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.		Artikelen.
Total des crédits. — Totaal der credieten.				
HOOFDSTUK VIII.				
ONDERSCHIEDENE JAARWEDDEN EN HONORARIA.				
431,995 »	120,000 »	Onderscheidene jaarwedden en honoraria.		21
650,000 »	1,000 »	Vergoedingen voor verplaatsing, kosten van representatie en van zendingen		22
1,081,995 »	121,000 »	TOTAAL VAN HOOFDSTUK VIII.		
HOOFDSTUK IX.				
PENSIOENEN EN HILPGELDEN.				
11,736,000 »	6,796,300 »	Pensioenen en hulpgelden		23
HOOFDSTUK X.				
VERSCHILLENDE UITGAVEN EN ONVOORZIENE UITGAVEN.				
25,453,000 »	20,000 »	Uitgaven betreffende het onderhoud der krijgsgevangenen f.		24
2,325,800 »	»	Uitgaven betreffende het onderhoud der vrijgestelde Russische krijgsgevangenen.		24bis
6,942,824 »	970,000 »	Verschillende uitgaven en onvoorziene uitgaven		25
20,000 »	4,980,000 »	Opvordering van motorvervoertuigen		26
1,060,000 »	25,000,000 »	Verschillende opvorderingen en schade		27
15,500,000 »	»	Uitgaven der provinciale Commissies en invordering		28
51,241,624 »	30,970,000 »	TOTAAL VAN HOOFDSTUK X		

TABLEAU XII. — MINISTÈRE DE LA GUERRE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	DÉPENSES DE — UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses provoquées par la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
RÉCAPITULATION.			
Chapitre I		1,036,400 »	2,942,600 »
Id. II		50,064 985 »	469,712,416 »
Id. III		2,148,550 »	36,666,450 »
Id. IV		352,960 »	46,780 »
Id. V		5,623,820 »	160,442,516 »
Id. VI		3,320,000 »	26,076,000 »
Id. VII.		29,173,650 »	452,292,243 »
Id. VIII		776,090 »	305,905 »
Id. IX		548,000 »	11,188,000 »
Id. X		225,000 »	51,016,624 »
TOTAL DU TABLEAU XII (Ministère de la Guerre). fr.		93,289,455 »	1,210,689,534 »

TABEL XII. — MINISTERIE VAN OORLOG (VERVOLG).

1919. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. (Ces dépenses incombent, pour leur totalité, au compte de la guerre.) — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN. (Deze uitgaven komen, voor het totaal, voor rekening van den oorlog.)	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORVERBOD DER UITGAVEN.	Artikelen.
Total des crédits. — Totaal der credieten.			
		OPSOMMING.	
3,999,000 »	2,321,500 »	Hoofdstuk I.	
519,777,401 »	70,207,426 »	Id. II.	
38,815,000 »	4,185,000 »	Id. III.	
399,740 »	56,000 »	Id. IV.	
166,066,336 »	110,600,000 »	Id. V.	
29,396,000 »	42,298,000 »	Id. VI.	
481,465,893 »	166,050,000 »	Id. VII.	
1,081,993 »	121,000 »	Id. VIII.	
11,736,000 »	6,796,300 »	Id. IX.	
51,241,624 »	30,970,000 »	Id. X	
1,303,978,989 »	433,605,226 »	TOTAAL VAN TABEL XII (Ministerie van Oorlog).	

(172)

BUDGET DE L'EXERCICE 1919

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU XII

MINISTÈRE DE LA GUERRE

BUDGET DE L'EXERCICE 1919.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE PREMIER.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	a.	Traitement du Ministre. fr.
	b.	Frais de représentation
		Traitements et indemnités du personnel civil (1) :
2	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. fr. 700,000 »
	b.	Indemnités du personnel du <i>Courrier de l'Armée</i> 52,000 »
	c.	Indemnités du personnel temporaire de l'administration centrale 312,000 »
2bis	»	Subvention de vie chère au personnel civil
3	»	Indemnités aux sous-officiers et soldats détachés au Ministère de la Guerre.
		Matériel :
4	a.	Fournitures de bureau, reliure des registres de l'administration centrale; impressions, papiers, enveloppes; machines à écrire; ports de lettres et autres menues dépenses 290,000 »
	b.	Éclairage et chauffage 50,000 »
	c.	Entretien des locaux; achat et entretien des meubles; loyer d'immeubles 50,000 »
		Bibliothèque du Ministère de la Guerre; travaux d'impression des règlements et instructions militaires; service photographique; service topographique; institut cartographique militaire :
5	a.	Bibliothèque du Ministère de la Guerre; <i>Courrier de l'Armée</i> ; journaux et publications diverses. 1,040,000 »
	b.	Travaux d'impression des règlements et instructions militaires. 150,000 »
	c.	Service photographique 30,000 »
	d.	Service topographique. 180,000 »
	e.	Institut cartographique militaire :
		Personnel (1) 245,000 »
		Achat d'instruments 100,000 »
		545,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE I fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1919.	DÉPENSES arriérées.	Observations.
		NOTE GÉNÉRALE. L'accroissement de certains crédits du tableau des dépenses de la guerre est dû principalement aux causes ci-après : a) Pour les dépenses afférentes à l'exercice 1919 : Récupération d'officiers rapatriés; allocations d'indemnités pour charges de famille; augmentation de l'indemnité de séjour allouée aux hommes en congé ou empêchés de participer à l'ordinaire; augmentation des hautes-paies pour chevrons et décorations militaires; paiement du pécule de guerre; octroi d'une indemnité aux hommes licenciés; achat de vêtements civils pour licenciés ou attribution d'une indemnité en tenant lieu; secours aux veuves et ascendants de militaires décédés, etc.; et traitement de prisonniers de guerre; achat de nombreuses décorations; dépenses des commissions provinciales de récupération b) Pour les créances arriérées : Rappel d'allocations aux officiers et soldats rapatriés; liquidation du carnet de pécule; créances dues aux gouvernements alliés du chef de cessions de matériel de guerre, transports, etc.; réquisitions diverses et dégâts non payés au 1^{er} janvier dernier. Quelques postes sont en forte diminution, notamment l'artillerie (diminution de 340 millions de francs environ), les services techniques du génie (diminution de 39 millions de francs); l'achat de chevaux (diminution de 12,800,000 francs) (1) Voir aux annexes (pages 505 et suivantes) le tableau de la composition de ce personnel.
21,000 »	»	
9,000 »	»	
1,044,000 »	800,000 »	
315,000 »	120,000 »	
275,000 »	»	
390,000 »	110,000 »	
1,745,000 »	1,291,500 »	
3,999,000 »	2,521,500 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1919.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS DES OFFICIERS; SOLDE ET ACCESSOIRES DES TROUPES (1).		
Traitements et indemnités des officiers; solde et accessoires des troupes (2) :		
6	a.	Traitements et indemnités des officiers et assimilés. fr. 72,477,236 »
	b.	Solde, indemnités et haute-paye des sous-officiers et soldats 419,804,435 »
	c.	Aumônerie militaire 1,069,900 »
	d.	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés civils du génie. 584,525 »
	e.	Logement avec ou sans nourriture 16,321,548 »
	f.	Service des écuries. Service de la traction des mitrailleuses dans les corps d'infanterie. 1,014,300 »
	g.	Frais de bureau. Service de l'administration de l'instruction et de la Bibliothèque. Allocations aux masses de ménages 2,522,175 »
	h.	Service de la musique 823,285 »
	i.	Auditoriat (3) 160,000 »
	j.	Instituts des invalides et mutilés de la guerre 5,000,000 »
CHAPITRE III.		
HÔPITAUX ET PHARMACIES MILITAIRES.		
Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux; service pharmaceutique :		
7	a.	Frais de traitement des sous-officiers et soldats (y compris la solde d'hôpital); traitements et indemnités des infirmières; frais d'inhumation; entretien des hôpitaux. 25,500,000 »
	b.	Achat de matériel, d'objets de couchage et d'effets d'habillement 2,500,000 »
	c.	Service pharmaceutique 10,500,000 »
8	»	Frais d'internement, en pays neutres, des prisonniers de guerre belges
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1919.	DÉPENSES arriérées	<i>Observations.</i>
519,777,404 »	70,207,426 »	(1) Voir aux annexes (pages 505 et suivantes) les tableaux des effectifs, des traitements, solde, etc. (2) Le crédit nécessaire au paiement des traitements, solde et accessoires du personnel employé dans les établissements d'artillerie est porté à l'article 14.
38,500,000 »	1,500,000 »	
515,000 »	2,685,000 »	
38,815,000 »	4,185,000 »	

(3) Auditorat :

Auditeurs	fr.	32,000	»
Substituts		28,000	»
Greffiers		29,000	»
Greffiers adjoints		51,000	»

Total fr. 140,000 »

BUDGET DE L'EXERCICE 1919.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IV.		
ACADÉMIE MILITAIRE.		
9	»	Personnel de l'École militaire fr.
10	»	Personnel de l'École de Guerre
11	»	Dépenses d'administration de l'École militaire
12	»	Dépenses d'administration de l'École de Guerre
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
CHAPITRE V.		
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL D'ARTILLERIE.		
13	»	Traitements et indemnités du personnel civil des établissements d'artillerie (<i>pour mémoire</i>)
ARMEMENT DE L'ARMÉE. — ÉTABLISSEMENTS D'ARTILLERIE — HARNACHEMENT DES TROUPES DE TOUTES ARMES.		
14	a.	Établissements d'artillerie et parcs (1) fr. 135,586,536 »
	b.	Salaires divers et indemnités de travail des ajusteurs de batteries, armuriers, forgerons, chauffeurs, mécaniciens d'autos et motocyclistes; ouvriers des batteries, selliers, ouvriers divers en fer ou en bois des ateliers divisionnaires 10,000,000 »
	c.	Frais généraux des commissions belges de ravitaillement. 480,000 »
CHAPITRE VI.		
MATÉRIEL DU GÉNIE ET SERVICES TECHNIQUES DU GÉNIE.		
Matériel du génie et services techniques du génie :		
15	a.	Services administratifs des bâtiments militaires. 9,000,000 »
	b.	Services techniques du génie (2) 20,396,000 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1919.	DÉPENSES arriérées.	<i>Observations.</i>																																	
216,340 »	40,000 »																																		
50,900 »	10,000 »																																		
100,000 »	5,000 »																																		
32,500 »	1,000 »																																		
599,740 »	56,000 »																																		
»	»	Ces dépenses sont rattachées à l'article 14.																																	
»	»	(1) Voir détail aux annexes, pages 518 et 519.																																	
166,066,336 »	110,600,000 »																																		
29,596,000 »	42,298,000 »	(2) Services techniques du génie : <table> <tr> <td>Service des eaux</td><td>fc.</td><td>100,000 »</td></tr> <tr> <td>Projecteurs</td><td></td><td>720,000 »</td></tr> <tr> <td>Parc du génie d'armée</td><td></td><td>500,000 »</td></tr> <tr> <td>Télégraphie militaire</td><td></td><td>4,925,000 »</td></tr> <tr> <td>Aérostation militaire</td><td></td><td>400,000 »</td></tr> <tr> <td>Télégraphie sans fil</td><td></td><td>1,400,000 »</td></tr> <tr> <td>Aviation militaire</td><td></td><td>12,000,000 »</td></tr> <tr> <td>Exploitations forestières</td><td></td><td>200,000 »</td></tr> <tr> <td>Camouflage</td><td></td><td>10,000 »</td></tr> <tr> <td>Exploitations diverses : briqueteries, tuyauteries, tourbières, cimenteries, carrières</td><td></td><td>75,000 »</td></tr> <tr> <td>TOTAL</td><td>fc.</td><td>20,506,000 »</td></tr> </table>	Service des eaux	fc.	100,000 »	Projecteurs		720,000 »	Parc du génie d'armée		500,000 »	Télégraphie militaire		4,925,000 »	Aérostation militaire		400,000 »	Télégraphie sans fil		1,400,000 »	Aviation militaire		12,000,000 »	Exploitations forestières		200,000 »	Camouflage		10,000 »	Exploitations diverses : briqueteries, tuyauteries, tourbières, cimenteries, carrières		75,000 »	TOTAL	fc.	20,506,000 »
Service des eaux	fc.	100,000 »																																	
Projecteurs		720,000 »																																	
Parc du génie d'armée		500,000 »																																	
Télégraphie militaire		4,925,000 »																																	
Aérostation militaire		400,000 »																																	
Télégraphie sans fil		1,400,000 »																																	
Aviation militaire		12,000,000 »																																	
Exploitations forestières		200,000 »																																	
Camouflage		10,000 »																																	
Exploitations diverses : briqueteries, tuyauteries, tourbières, cimenteries, carrières		75,000 »																																	
TOTAL	fc.	20,506,000 »																																	

BUDGET DE L'EXERCICE 1949.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VII.		
NOURRITURE DES TROUPES. — FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS (1).		
Nourriture des troupes Fourrages :		
16	a.	Pain ou biscuit fr. 37,501,890 »
	b.	Viande 76,796,580 »
	c.	Petits vivres (café, sucre, riz, graisse, tabac, etc.) 33,510,503 »
	d.	Fourrages 65,959,590 »
	e.	Indemnité de pain et viande 12,045,000 »
Service de couchage :		
17	a.	Achat et confection d'objets de couchage (y compris la paille de canton- nement, de tranchée et de bivouac), achat de matières de lavage et de dégraissage 11,215,450 »
	b.	Frais d'exploitation des magasins de couchage, des buanderies et du service des évacuations 5,926,580 »
Habillement des troupes :		
18	a.	Habillement et équipement; indemnité d'habillement et frais de réparations et confections (2) 173,554,300 »
	b.	Frais d'exploitation du magasin central et des magasins d'habillement 686,200 »
Transports, charbons, essences :		
19	a.	Transports généraux 43,500,000 »
	b.	Combustibles nécessaires à l'armée 12,000,000 »
	c.	Matières éclairantes et essences 3,500,000 »
Achat de chevaux pour l'entretien des effectifs de l'armée :		
20	a.	Achat de 1,000 chevaux de selle et de 1,200 chevaux de trait au prix moyen de 2,200 francs 4,840,000 »
	b.	Reprise par l'État des chevaux du corps de gendarmerie 452,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1919.	DÉPENSES arriérées.	Observations.
225,815,365 »	17,000,000 »	(1) Nombre de rations. <i>Pain</i> : 88,598,000 rations (de 700 grammes) à fr. 0.575 fr. 55,693,830 » <i>Biscuit</i> : 1,992,000 rations (de 500 grammes) à fr. 0.753 1,464,120 » 55,157,970 » 166,000 hommes : 60,590,000 rations. Rations de 50 grammes de pain allouées en deniers : 58,598,000 rations à fr. 0.04 2,545,020 » Litt. a fr. 57,501,890 » <i>Viande</i> : 26,062,000 rations (de 250 grammes) à fr. 0.74 19,285,880 » 26,062,000 rations (de 150 grammes de viande ou substi- tuant) à fr. 0.50 13,031,000 » 54,528,000 rations (de 200 grammes) à fr. 0.592 20,440,576 » 54,528,000 rations (de 150 grammes, porc salé) à fr. 0.453 14,930,624 » Rations de 50 grammes de viande, allouées en deniers : 60,590,000 rations à fr. 0.15 9,088,500 » Litt. b fr. 76,796,580 » <i>Fourrages</i> (litt. d) : 44,000 chevaux × 365 journées = 16,060,000 journées fr. 65,959,390 » <i>Indemnité de pain et viande</i> (litt. e) : 55,000 hommes × 365 jour- nées = 20,075,000 × 1 franc = fr. 20,075,000 » (2) Y compris 40,000,000 de francs pour achat de vêtements civils aux militaires licenciés ou l'attribution d'une indemnité de 200 francs en tenant lieu.
17,140,030 »	3,250,000 »	
174,220,500 »	5,000,000 »	
59,000,000 »	140,800,000 »	
5,292,000 »	»	
481,465,893 »	166,050,000 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1919.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA- des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
CHAPITRE VIII.			
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.			
Traitements divers et honoraires :			
	a.	Traitements de non-activité (officiers) fr.	41,075 »
Traitements et indemnités de disponibilité :			
21	b.	Officiers 257,170 »	} 287,170 »
		Personnel civil 50,000 »	
	c.	Traitements divers	25,750 »
	d.	Honoraires d'avocats et frais de procédure	80,000 »
Indemnités de déplacement et frais de représentation et de missions :			
22	a.	Indemnités de déplacement	400,000 »
	b.	Frais de représentation et de missions	250,000 »
TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.			
CHAPITRE IX.			
PENSIONS ET SECOURS.			
Pensions et secours :			
	a.	Pensions provisoires et secours permanents	185,000 »
	b.	Premiers termes des pensions de retraite et ordres nationaux	12,000 »
	c.	Secours à des militaires et à d'anciens militaires, à leurs veuves et à leurs familles; à des employés et à d'anciens employés du Ministère de la Guerre, à leurs veuves et à leurs familles. Mêmes secours à des gendarmes, à leurs veuves et à leurs familles. Secours en cas d'accidents. Secours immédiats et secours pour accouchement	6,007,000 »
25	d.	Secours unique de 150 francs aux veuves de militaires de rang subalterne décédés au cours de la guerre.	1,500,000 »
	e.	Subsides aux œuvres d'hébergement	500,000 »
	f.	Indemnités aux militaires en dessous du grade d'officier licenciés par réforme	5,452,000 »
	g.	Indemnités aux artistes admis à donner des représentations dans les cantonnements du front et de l'arrière	100,000 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1919.	DÉPENSES arriérées.	<i>Observations.</i>
451,995 »	120,000 »	
650,000 »	1,000 »	
1,081,995 »	121,000 »	
11,736,000 »	6,796,500 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1919.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE X.		
DÉPENSES DIVERSES ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
24	»	Dépenses relatives à l'entretien des prisonniers de guerre fr.
24 bis	»	Dépenses relatives à l'entretien des prisonniers de guerre russes libérés
		Dépenses diverses et dépenses imprévues :
25	a	Dépenses diverses : achat de décorations militaires, croix de l'ordre de Léopold II, médaille de l'Yser, etc, brevets de ces distinctions; achat de portraits du Roi et de la Reine; indemnités pour perte d'effets ou perte de chevaux; frais d'entretien des militaires détenus; dépenses pour communications téléphoniques et télégraphiques; services de la Sûreté militaire belge fr. 6,442,824 »
	b.	Dépenses imprévues non libellées au budget 500,000 »
26	»	Réquisitions de véhicules automobiles
27	»	Réquisitions diverses et dégâts
28	»	Dépenses des Commissions provinciales et récupération
		TOTAL DU CHAPITRE X. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1919.	DÉPENSES arriérées.	<i>Observations.</i>
25,453,000 »	20,000 »	
2,523,800 »	»	
6,942,824 »	970,000 »	
20,000 »	4,980,000 »	
1,000,000 »	25,000,000 »	
15,500,000 »	»	
51,241,624 »	30,970,000 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1919.

NUMÉROS des chapitres.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Récapitulation 	
I.	Administration centrale. fr
II.	Traitements et indemnités des officiers; solde et accessoires des troupes.
III.	Hôpitaux et pharmacies militaires
IV.	Académie militaire
V.	Établissements et matériel d'artillerie
VI.	Matériel du génie et services techniques du génie
VII.	Nourriture des troupes. Fourrages et autres prestations
VIII.	Traitements divers et honoraires
IX.	Pensions et secours.
X.	Dépenses diverses et dépenses imprévues.
TOTAL (Ministère de la Guerre). . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1919.	DÉPENSES arriérées.	<i>Observations.</i>
5,999,000 » 519,777,401 » 58,815,000 » 399,740 » 166,066,336 » 29,596,000 » 481,465,895 » 1,081,995 » 11,756,000 » 51,241,624 »	2,521,500 » 70,207,426 » 4,185,000 » 56,000 » 110,600,000 » 42,298,000 » 166,050,000 » 121,000 » 6,796,500 » 30,970,000 »	
1,505,978,989 »	455,605,226 »	

(504)

ANNEXES

AUX

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU XII

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Composition du personnel civil de l'Administration centrale. (Art. 2.)

Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitement maximum et minimum.	MONTANT		TOTAUX.
			des traitements.	des augmentations pour ancienneté de service et de grade.	
1	Secrétaire général	12,000 »	12,000 »	2 400 »	14 400 »
1	Inspecteur général	12,000 »	12,000 »	2,400 »	14,400 »
1	Directeur général	11,000 » 10 000 »	11,000 »	1,000 »	12,000 »
6	Directeurs	9,000 » 8,000 »	52,000 »	1,000 »	53,000 »
7	Chefs de division	7,000 » 6,000 »	46,000 »	»	46,000 »
20	Chefs de bureau	5,400 » 4,600 »	98,880 »	4,320 »	103 200 »
28	Sous-chefs de bureau	4,200 » 3,600 »	111,600 »	2,400 »	114 000 »
41	Commis	3,400 » 1,800 »	34,600 »	400 »	35,000 »
34	Archivistes	3,000 » 1,800 »	87,000 »	2,000 »	89,000 »
6	Traducteurs	4,200 » 1,800 »	19,000 »	»	19 000 »
70	Gens de service	»	147,800 »	2,200 »	150,000 »
			631,880 »	18,120 »	650,000 »
	A prévoir pour le recrutement d'employés en remplacement de ceux décédés, pensionnés ou démissionnés depuis la mobilisation				50,000 »
	TOTAL fr.				700,000 »
	Indemnité au personnel du <i>Courrier de l'Armée</i> :				
2	Agents à 9,000 francs		18,000 »		
1	Agent à 4,200 francs (11 mois)		3,830 »		
1	Agent à 6,000 francs (10 mois)		5,000 »		
1	Agent à fr. 10.50 par jour (10 mois)		3,155 »		
			30,005 » soit		32 000 »
	Indemnités au personnel temporaire de l'Administration centrale :				
65	Employés temporaires à 9 francs par jour (salaire moyen)		214,175 »		
35	Employés temporaires à 9 francs par jour (10 mois)		96,390 »		
			310,565 » soit		312,000 »
	TOTAL fr.				1,044,000 »

Composition du personnel civil de l'Institut cartographique militaire.
(Art. 5, lit. e.)

Nombre d'agents.	EMPLOIS.	Traitement maximum et minimum.	MONTANT		TOTAUX.
			des traitements.	des augmentations pour ancienneté de service et de grade.	
1	Directeur général	11,000 » 10 000 »	11,000 »	1,000 »	12,000 »
1	Secrétaire comptable	5 400 » 4,600 »	5 400 »	1,080 »	6,480 »
3	Maitres { dessinateur graveur. . { dessinateur lithographe	4,400 » 3,600 »	13,200 »	2,640 »	15,840 »
38	Employés permanents et tempo- raires	3,400 » 1,800 »	123,930 »	11,750 »	135,680 »
36	Employés et gens de service re- crutés par application de la loi de milice	»	75 000 »	»	75,000 »
	TOTAL . . . fr.		228,530 »	16,470 »	245,000 »

(508)

TABLEAUX DES EFFECTIFS

Calculs des Traitements, Solde, etc.

ARMÉE.

Traitements et indemnités des officiers et assimilés. (Art. 6, litt. a).

GRADES.	Effectif.	Traitement moyen annuel.	Montant.
TRAITEMENTS.			
Officiers en activité de service.			
Lieutenants généraux	43	18,500 »	240,500 »
Généraux-majors	53	12,700 »	673,100 »
Colonels	100	9,500 »	950,000 »
Lieutenants-colonels	80	7,100 »	568 000 »
Majors	440	6,300 »	2,772,000 »
Capitaines commandants	4,075	4 900 »	5,267,500 »
Capitaines en second	900	3,700 »	3 330 000 »
Lieutenants et sous-lieutenants	5,739	2,800 »	16,069,200 »
	8 400		29,870,300 »
Officiers pensionnés en service.			
Lieutenants généraux	4	9,500 »	38 000 »
Généraux-majors	10	6,000 »	60,000 »
Colonels	30	3,700 »	111 000 »
Lieutenants-colonels	25	2,500 »	62 500 »
Majors	77	2 700 »	207,900 »
Capitaines commandants	188	2 400 »	451,200 »
Capitaines en second	26	2,400 »	62 400 »
Lieutenants et sous-lieutenants	21	2,000 »	42,000 »
	381		1,035,000 »
Officiers tués mariés.			
Colonels	1	9,500 »	9,500 »
Lieutenants-colonels	1	7,100 »	7,100 »
Majors	18	6 300 »	113,400 »
Capitaines commandants	41	4,900 »	200,900 »
Capitaines en second	15	3,700 »	55 500 »
Lieutenants et sous-lieutenants	59	2,800 »	165,200 »
	135		551,600 »
TOTAL des traitements. fr.			31,456,900 »

INDEMNITÉS DIVERSES (Art. 6, litt. a) (suite).

Indemnité de 600 francs, supplément de traitement d'officiers montés. fr.	980 400 »
Id. annuelle de 180 francs aux officiers montés	73,530 »
Id. de fourrages et d'entretien pour 1 cheval	17,820 »
Id. de fourrages et d'entretien pour 2 chevaux	1 200 »
Id. d'amortissement	237,900 »
Id. de marche.	33,023 740 »
Id. de 7 francs aux officiers en service en Angleterre	37,900 »
Id. d'études	581,400 »
Id. de cabinet de consultation	301,500 »
Id. aux officiers admis à la pension	245 500 »
Id. aux officiers attachés au cabinet	18 000 »
Id. d'habillement aux sous-officiers promus sous-lieutenants	227 500 »
Id. de logement	1,929 500 »
Supplément de traitement aux officiers commissionnés	100 000 »
Indemnité pour fonctions intérimaires	86 500 »
Id. aux officiers du génie pour 5 et 10 années de service effectif	14,600 »
Id. aux capitaines des compagnies de réhabilitation	9 000 »
Id. aux lieutenants et sous-lieutenants de réhabilitation	19,200 »
Id. aux officiers subalternes du génie, ingénieurs-électriciens	800 »
Id. pour charges de famille	1 975,973 »
Id. d'aviateur	208,150 »
Id. au chef d'état-major général	6 000 »
Id. à 2 sous-chefs d'état-major général	2 400 »
Id. aux directeurs du génie et de l'artillerie au G. Q. G.	6,000 »
Id. de monture des attachés militaires en France, Suisse, Italie et des chefs de mission en Angleterre et en Suisse.	15,000 »
TOTAL des indemnités	40,119,213 »
TOTAL des traitements	31,456 900 »
TOTAL (litt. a, Armée 1919) . . . fr.	71,576,113 »

GENDARMERIE.

Traitements et indemnités des officiers. (Art. 6, litt. a) (suite).

GRADES.	Effectifs.	Traitement annuel.	Montant.
---------	------------	--------------------	----------

TRAITEMENTS.

Officiers en activité de service.

Lieutenant général	1	18 500 »	18,500 »
Lieutenant-colonel	1	7 400 »	7 400 »
Majors	7	6,300 »	44,100 »
Capitaines commandants	30	4,865 »	145,950 »
Capitaine en premier quartier-maître	1	5,600 »	5,600 »
Capitaine en premier administrateur d'habillement	1	5,600 »	5,600 »
Capitaines en second	2	3,700 »	7,400 »
Lieutenants et sous-lieutenants	52	3 025 »	157,300 »
Médecin et vétérinaire	2	2,800 »	5,600 »
		2,500 »	
	97		396,850 »

Officiers pensionnés en service.

Capitaine commandant	1	2,828 »	2 828 »
TOTAL des traitements. . fr.			399 678 »

INDEMNITÉS DIVERSES.

Supplément de traitement d'officier monté.	40,800 »
Indemnité annuelle de 150 francs	4,680 »
Id. de fourrages et d'entretien pour un cheval	33,000 »
Id. d'amortissement	22,200 »
Id. d'études	800 »
Id. de logement	32,500 »
Id. de marche	316 310 »
Id. d'habillement aux sous-officiers promus sous-lieutenants	2 500 »
Id. aux officiers en service en Angleterre.	2 535 »
Id. aux officiers admis à la pension	3,600 »
Id. aux officiers instructeurs et à l'adjudant-major	2,400 »
Id. pour charges de famille.	35,100 »
Id. pour l'achat d'un premier cheval	5,000 »
TOTAL des indemnités.	501,445 »
TOTAL des traitements.	399,678 »
TOTAL (litt. a, Gendarmerie 1919).	901,123 »
TOTAL (litt. a, Armée 1919).	71,576,113 »
Litt. a 1919. . . fr.	72,477,236 »

ARMÉE.

Solde, indemnités et haute-paie des sous-officiers et soldats.

(Art. 6, litt. b.)

SOLDE.

GRADES.	Effectifs.	Nombre de journées de présence.	Soldes jour- nalières.	Montant.
Adjudants	2,438	889,870	3 25	2,892,077 50
1 ^{ers} sergents-majors ou 1 ^{ers} maréchaux des logis chefs	1,233	450,045	2 50	1,125,112 50
Sergents-majors ou maréchaux des logis chefs . . .	1,629	594,535	2 35	1,397,274 75
1 ^{ers} sergents ou 1 ^{ers} maréchaux des logis	1,558	568,670	2 »	1,137,340 »
Sergents fourriers ou maréchaux des logis fourriers	1,231	449,315	1 90	853,698 50
Sergents ou maréchaux des logis	11,886	4,338,390	1 70	7,375,263 »
Caporaux ou brigadiers	17,144	6,257,560	0 52	3,253,931 20
Brigadiers trompettes	83	30,295	1 08	32,718 60
Maîtres ajusteurs avec rang de maréchal des logis .	4	1,460	1 42	2,073 20
Maréchaux ferrants avec rang de maréchal des logis	5	1,825	0 90	1,612 50
Maîtres ajusteurs avec rang de brigadier	89	32,435	0 60	19,491 »
Maréchaux ferrants avec rang de brigadier . . .	393	143,445	0 53	78,894 75
Clairons-tambours-trompettes	1,956	713,940	0 50	356,970 »
Clairons et trompettes cyclistes	234	92,710	0 43	39,865 30
Maréchaux ferrants, ouvriers selliers, ouvriers forgerons	1,403	512,095	0 50	256,047 50
Soldats 1 ^{re} classe	14,310	5,223,150	0 36	1,880,334 »
Id. 2 ^e classe	139,198	50,807,270	0 33	16,766,399 10
TOTAL (solde)	194,814	71,107,110		37,469,133 40

SUPPLÉMENTS ET INDEMNITÉS. — TROUPES. (Art. 6, litt. b) (suite).

	Montant.
Indemnité journalière à l'étranger fr.	6,387,500 »
Indemnité journalière en Belgique	192,376,500 »
Indemnité aux militaires de service en Angleterre.	62,993 »
Id. aux adjudants secrétaires d'état-major et d'intendance	113,697 50
Id. aux adjudants chefs de peloton (section)	569,765 »
Haute-paie pour chevrons et décorations militaires.	24,213,645 »
Indemnités pour charges de famille aux militaires de rang subalterne.	58,000,000 »
Id. aux militaires admis à la pension	147,812 »
Id. de logement aux mariés	816,576 »
Id. de déplacement aux mariés	1,477,155 »
Id. aux vélocipédistes.	474,135 »
Traitement des secrétaires archivistes de quartiers-maitres.	395,575 80
Indemnités aux sous-officiers faisant fonctions d'officiers-payeurs ou d'administration.	34,212 »
Suppléments de solde	51,756,890 50
Indemnités aux militaires proposés pour la réforme	659,300 »
Traitements et indemnités aux sœurs hospitalières	291,294 »
Indemnités de logement aux faisant fonctions d'officiers-payeurs ou d'administration	17,364 60
Id. aux aspirants du service des secours	103,850 »
Id. aux sous-officiers interprètes.	198,012 50
Id. aux militaires de l'école d'aviation	161,512 70
Id. aux militaires des forces supplétives de la gendarmerie	306,016 »
Id. de travail	150,000 »
Id. aux militaires de la télégraphie sans fil	100,000 »
Id. aux militaires appartenant à la Garde royale	3,285 »
Id. aux militaires pilotes de l'école d'aviation.	517,400 »
Haute-paie de guerre (liquidation du pécule afférent à 1919).	12,000,000 »
Indemnités aux licenciés	18,000,000 »
TOTAL (indemnité).	369,336,491 60
TOTAL (solde).	37,469,133 40
TOTAL (litt. b, Armée 1919). fr.	406,805,625 »

GENDARMERIE. (Art. 6, litt. b) (suite).**TRAITEMENTS.**

GRADES.	Effectifs.	Traitement annuel.	Montant.
Adjudants sous-officiers de 1 ^{re} classe.	34	2,260 »	76 840 »
Id. de 2 ^e classe	98	2,110 »	206,780 »
1 ^{er} maréchaux des logis chefs.	157	2,030 »	318,710 »
Maréchaux des logis chefs.	529	1,890 »	999,810 »
1 ^{er} maréchaux des logis.	238	1,590 »	378 420 »
Maréchaux des logis fourriers.	20	1,560 »	31 200 »
Maréchaux de 1 ^{re} classe.	1,379	1,510 »	2,082 290 »
Id. de 2 ^e classe.	1,200	1,130 »	1,716,000 »
Brigadiers.	72	1,380 »	99,360 »
Gendarmes	33	1,360 »	44 880 »
	3,760		5,354,290 »

SUPPLÉMENTS ET INDEMNITÉS.

Indemnités aux maréchaux des logis fourriers	9,000 »
Id. de cavalier.	302,750 »
Suppléments aux maréchaux des logis chefs commandants de brigade	12,500 »
Id. de traitement pour ancienneté de service	890,000 »
Indemnité pour enfant.	63,900 »
Haute-paie pour chevrons et décorations militaires	634,900 »
Indemnité pour service extraordinaire { à 2 francs 753,600 »	} 2,248,400 »
{ à fr. 1.60 1,491,800 »	
Indemnité de déplacement aux mariés { à fr. 1 50 1,239,000 »	} 1,243,100 »
{ à 1 franc 4,100 »	
Indemnité spéciale à l'étranger	606 820 »
Id. en Belgique	136,000 »
Id. d'administrateur	20,400 »
Id. aux instructeurs	3,150 »
Id. au personnel de la brigade de sûreté de S. M. le Roi	7,400 »
Id. de logement	292 000 »
Id. de bicyclette	137 000 »
Id. aux pensionnés	9 400 »
Id. aux militaires qui ont monté le même cheval pendant 8 ans	1,300 »
Id. pour chevrons de front	80,400 »
Id. pour l'entretien de la buffleterie	5,800 »
Id. aux sous-officiers et gendarmes en Angleterre	87,000 »
Id. de logement sans nourriture	234 000 »
TOTAL (indemnité)	7,044,520 »
TOTAL (traitement)	5,934,290 »
TOTAL (litt. b, Gendarmerie 1919)	12,998,810 »
TOTAL (litt. b, Armée 1919)	406,805,625 »
Litt. b 1919 fr.	419,804,435 »

AUMONERIE MILITAIRE

Traitement des aumôniers militaires. (Art. 6, litt. c.)

GRADES.	Effectifs.	Traitement annuel.	Montant.
Aumônier en chef	1	5,000 »	5,000 »
Aumôniers de division.	24	4,600 »	110,400 »
Aumôniers adjoints de 1 ^{re} classe	39	3,000 »	117,000 »
Id. 2 ^e classe	335	2 500 »	837,500 »
TOTAL.	399		1,069,900 »

**Liste catégorique des fonctionnaires et employés civils du génie
émargeant au Budget de la Guerre (pour l'année 1919). (Art. 6, litt d.)**

Nombre d'agents.	CATÉGORIES.	Traitements.	Indemnités de logement.	Totaux.
20	Adjoints principaux de 1 ^{re} classe	4,800 »	800 »	33,200 »
		4,400 »		
	Id. 2 ^e classe	4,100 »	700 »	66,000 »
		3,700 »		
	Adjoints de 1 ^{re} classe	3,400 »	600 »	18,750 »
		3,000 »		
30	Id. 2 ^e classe.	2,800 »	500 »	70,850 »
		2,400 »		
	Id. 3 ^e classe.	2,200 »	400 »	4,800 »
		2,000 »		
5	Stagiaires adjoints	2,200 »	400 »	11,500 »
		1,900 »		
1	Adjoint chargé du service des plantations . .	4,800 »	»	4,800 »
1	Stagiaire adjoint chargé du service des plantations.	2,200 »	»	2,200 »
		1,900 »		
22	Commis principaux de 1 ^{re} classe	4,000 »	»	35,950 »
		3,800 »		
	Id. 2 ^e classe	3,600 »	»	46,675 »
		3,200 »		
28	Commis	3,000 »	»	59,400 »
		1,800 »		
	Dessinateurs principaux de 1 ^{re} classe	4,400 »	»	16,800 »
		4,200 »		
10	Id. 2 ^e classe	4,000 »	»	21,600 »
		3,600 »		
14	Dessinateurs	3,400 »	»	26,300 »
		1,800 »		
21	Surveillants principaux de 1 ^{re} classe.	3,250 »	»	29,250 »
		3,050 »		
48	Id. 2 ^e classe.	2,850 »	»	36,600 »
		1,650 »		
	Surveillants	2,850 »	»	84,800 »
		1,650 »		
2	Gardes particuliers du domaine de la Guerre .	2,100 »	»	3,850 »
		1,400 »		
3	Gardes éclusiers	2,800 »	»	8,400 »
1	Agent de casernement	2,800 »	»	2,800 »
				584,525 »

N. B. — Il a été tenu compte, dans le relevé ci-dessus, de ce que les traitements et indemnités de plusieurs agents civils du génie sont payés à charge du Département des Travaux publics.

ÉTABLISSEMENTS

	Traitements et indemnités des ingénieurs et du personnel civil d'artillerie.	Traitements et indemnités des officiers et assimilés.	Salaires, indemnités, primes de travail, etc., du personnel salarié.
	1	2	
1° Direction des établissements d'artillerie	50,000 »	50,000 »	»
2° Fonderie de canons	77,900 »	75,000 »	1,145,000 »
3° Arsenal de construction	22,540 »	28,830 »	613,000 »
4° Manufacture d'armes	100,000 »	100,000 »	1,000,000 »
5° École de pyrotechnie	115,000 »	40,000 »	3,000,000 »
6° Atelier de construction du matériel d'artillerie	70,000 »	8,000 »	1,500,000 »
7° Atelier de fonderie	7,300 »	6,000 »	150,000 »
8° Magasin d'artillerie et du génie	»	6,000 »	50,000 »
9° Service électrique	»	2,000 »	100,000 »
10° Usines de Colnbrook	117,000 »	10,400 »	60,425 »
11° Service de construction d'allèges à Dunkerque	»	2,000 »	150,000 »
12° Direction du charroi automobile	120,000 »	110,000 »	15,000,000 »
13° Corps de transports du Havre.	»	6,000 »	585,000 »
TOTAL. . . . fr.	679,740 »	441,230 »	23,353,425 »

D'ARTILLERIE. (Art. 14, litt. a.)

TOTAL pour le personnel. (Col. 1, 2 et 3)	Appro- visionnement de toute nature.	Total général. (Col. 4 et 5.)	REMARQUES.
100,000 »	•	100 000 »	
1,297,900 »	899,000 »	2,196,900 »	Y compris les crédits nécessaires aux anciens ateliers de précision et de réparation du matériel.
664,370 »	8,165,000 »	8,829,370 »	Y compris les crédits nécessaires aux anciens ateliers de maréchalerie, de sellerie et de construction de charroi hippomobile.
1,200,000 »	7,089,366 »	8,289,366 »	Y compris les crédits utilisés par l'ancien atelier de fabrication d'armes portatives de Birmingham.
3,155,000 »	67,765,000 »	70 920,000 »	Y compris les crédits utilisés par l'ancien atelier de fabrication de munitions.
1,575,000 »	30,551,575 »	32,126,575 »	En liquidation.
163,300 »	»	163,300 »	Idem.
56,000 »	4,000,000 »	4,056,000 »	Idem.
102,000 »	625,000 »	727,000 »	Idem.
187,825 »	»	187,825 »	Idem.
152,000 »	»	152,000 »	Idem.
15,230,000 »	12,000,000 »	27 230,000 »	Y compris : 1° les besoins des corps de transport créés dans chacune des provinces belges ainsi que ceux des parcs de triage de réserve des véhicules automobiles; 2° les crédits nécessaires aux établissements ci-après en voie de liquidation : a) atelier de construction automobile; b) atelier de réparation du matériel automobile; c) le grand parc automobile de réserve.
591,000 »	17,000 »	608,000 »	
24,474,305 »	131,111,941 »	155,586,336 »	

(520)